



Agence Nationale des Titres Sécurisés

Charleville-Mézières le 29 septembre 2014

Monsieur,

Par courrier du 23 septembre 2014, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les champs à renseigner dans le formulaire de demande de permis de conduire Cerfa n° 14948*01 destiné à la production du titre sécurisé. Vous déplorez que ne figurent pas les accents dans les champs Nom et Prénom(s).

Pour satisfaire aux délais et obligations communautaires fixés par la directive 2006/126/CE relative au permis de conduire, la production des permis sécurisés au format carte bancaire a été engagée le 16 septembre 2013 en France à partir de l'application informatique existante, appelée Système National des Permis de conduire (SNPC).

Cette application créée en 1972 ne gère pas les accents. Vous avez certainement constaté sur les permis roses informatisés existants la présence de majuscules et l'absence d'accents.

Des travaux sont actuellement menés pour une refonte du système informatique. Dans ce cadre, la gestion des accents est bien évidemment prise en compte afin de pouvoir restituer un état civil tenant compte des caractères accentués (majuscule et minuscule) de l'alphabet romain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur de l'Agence Nationale
des Titres Sécurisés,

Le Secrétaire Général



Maufice DADOUCHE

Monsieur Marcel DUBOUÉ
3 rue Frédéric Chopin
64600 Anglet

Siège social : 18 rue Irénée Carré 08000 Charleville-Mézières
Téléphone : 03 24 58 45 25 Fax : 03 24 58 45 54
ANTS Paris : 33 avenue du Maine Tour Montparnasse
75015 Paris
Téléphone : + 33 (0)1 56 54 50 00 Fax : + 33 (0)1 56 54 50 25